

# Concours de pitches startups ARN

---

AReNA, le pôle ARN du Québec, a pour mission de faire rayonner toutes les parties prenantes de la filière des thérapies ARN à l'échelle provinciale, nationale et internationale. Dans cette optique, AReNA souhaite mettre spécifiquement de l'avant les jeunes pousses en ARN de notre écosystème au travers d'un concours de *pitchs*.

## OBJECTIF DE CE CONCOURS

AReNA souhaite donner aux entreprises innovantes de la filière des thérapies ARN du Québec une opportunité de rayonner à la fois sur la scène locale mais aussi internationale. En effet, les entreprises finalistes seront invitées à pitcher lors de l'évènement annuel d'AReNA qui se tiendra le 22 octobre 2026 et l'entreprise lauréate du concours se verra offrir un accès pour participer à la conférence BIO International 2027 à Philadelphie (incluant l'utilisation de la plateforme BIO Partnering™) ainsi qu'un accompagnement stratégique de la part d'AReNA en amont de l'évènement (aide au développement des affaires, structuration du positionnement, préparation d'un business case et optimisation des rencontres ciblées).

## CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Le concours est ouvert aux jeunes entreprises innovantes à fort potentiel de croissance actives dans la filière québécoise des thérapies ARN (développement de thérapies, procédés de fabrication, technologies de formulation et de livraison, etc.) et répondant aux critères suivants :

- **Constitution légale** : être légalement constituée conformément aux lois fédérales ou québécoises en vigueur et inscrite au Registraire des entreprises du Québec.
- **Ancrage québécois** : avoir son siège social au Québec et compter des employés ou sous-traitants exerçant principalement leurs activités au Québec.
- **R-D localisée au Québec** : effectuer la recherche et le développement principalement au Québec.
- **Stade de pré commercialisation** : être au stade de développement d'un premier produit ou procédé en vue de le commercialiser.

## DÉROULEMENT DU CONCOURS

Le concours se déroulera en trois phases successives :

### 1. Soumission d'une lettre d'intérêt : Date limite le 31 mai 2026

Cette première étape vise à confirmer l'éligibilité des entreprises et à évaluer la pertinence stratégique de leur participation à la conférence BIO International Convention 2027.

Un court formulaire de présélection, accessible en ligne à compter du **30 mars 2026**, permettra de recueillir des informations concises, notamment :

- Identification de l'entreprise (représentant, coordonnées) ;
- Description de l'activité en lien avec les thérapies ARN ;
- Démarches d'affaires déjà entreprises (ventes, partenariats stratégiques, levée de fonds, etc.) ;
- Justification de la valeur ajoutée d'une participation à la conférence BIO International dans la trajectoire de développement.

## 2. Étape de sélection des finalistes : Été 2026

Un maximum de **10 entreprises** seront présélectionnées et invitées à présenter leur projet devant un jury composé de professionnels de l'industrie des sciences de la vie et de la filière des thérapies ARN du Québec selon le format suivant :

- *Pitch* principal de **8 min** incluant un segment dédié expliquant la pertinence de la participation à la conférence BIO International ; ***L'anglais est fortement recommandé***
- Période de questions du jury de 7mn

Les candidatures seront évaluées selon les critères suivants :

- Contenu et structuration du message (proposition de valeur, différenciation, maturité stratégique) ;
- Qualité de la présentation (clarté, cohérence, efficacité narrative) ;
- Capacité de l'orateur (maîtrise, conviction, crédibilité) ;
- Alignement stratégique avec BIO International et motivation démontrée.

À l'issue de cette étape, un maximum de **5 entreprises** seront sélectionnées pour la finale qui se déroulera lors de l'évènement annuel d'AReNA. En prévision de cet évènement, les partenaires d'AReNA proposeront un accompagnement (facultatif) aux entreprises finalistes qui souhaiteraient être aidées afin d'optimiser le positionnement et la performance de leur *pitch*.

## 3. Finale : 22 octobre 2026

La tenue de la finale sera intégrée au programme de l'évènement annuel d'AReNA du 22 octobre 2026. En cela, elle offrira aux entreprises finalistes une visibilité auprès de la communauté en ARN du Québec.

Afin de proposer un format dynamique adapté à cet évènement, la durée des *pitchs* sera réduite :

- Pitch de **3 min**
- Période de questions du jury de **3 min**

La composition du jury devrait en revanche être similaire à celle de la phase de sélection.

À l'issue des délibérations, le nom de l'entreprise lauréate sera annoncé en clôture de l'évènement.



**Website**



**LinkedIn**



**YouTube**

